

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 5 FEVRIER 2021**

2021 – n°43

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réuni le vendredi 5 février 2021 au siège social de l'association situé 76 boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Yvon DELCOURT, Président**.

Étaient présents :

Soizic AUBERT – Gérard BRIELLE - Jacques BRILLET – Jean-Norbert BRILLET - Monique BRUNET – Catherine COUETTE – Michel DALIBARD – Yvon DELCOURT – Marie-Jo DELSART – Maryvonne DIVAY - Joël ELIE – Chantal FLEURY – Michel HOCDE – Michel MADIOT – Christian MAUBOUSSIN - Annick POULARD - Jean-Claude VOISIN

Étaient excusés :

Alain BOUSSAT – Marie-Jo BRICAUD – Béatrice CHARLOT – Maurice CLINCHAMP – Louis GARNIER – Jean-Claude GEVRAISE - Nadine GLINCHE – Daniel GRAND – Mauricette HUET – Bernard LECLERC - Rolande LE RICHOMME – Chantal LOURDAIS – Joël MAUGENDRE - Jean-Pierre NOEL – Solange PAUMARD – Maryvonne PICAUT - André PIERRE – Nicole RAGAZZO – Denise REILLON – Michel ROBERT – Jean-Pierre ROUXEL

I – Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du vendredi 18 décembre 2020

Au point II, MJ. Delsart précise que le Conseil du 4 septembre avait élu membres du Bureau JP. Noël et elle-même. Au point VIII, il convient de corriger par « Mme Poulard informe que la MSA tient à associer Générations Mouvement à ses actions, en particulier concernant la création d'un réseau de veille sur le mal-être ». Après ces observations, il est approuvé à l'unanimité.

II - Actualité

Y. Delcourt fait lecture de la lettre ouverte écrite par GM Fédération nationale à M. Macron, Président de la République.

Cette lettre sera envoyée au Préfet, aux élus départementaux, à tous les Maires de la Mayenne, accompagnée d'un Courrier personnalisé.

B. Morice suggère de redonner le numéro de la Préfecture pour prendre rendez-vous pour la vaccination.

Ch. Fleury précise qu'il est très difficile d'en obtenir, et Y. Delcourt argumente sur la mauvaise répartition des vaccins selon les départements et sur l'arrivée d'un nouveau vaccin qui sera réservé aux – de 65 ans. Pour une

personne ayant entre 65 et 75 ans, il est très difficile de se faire vacciner.

Pour beaucoup, il semble un peu excessif de réclamer une aide sur les cotisations alors que les retraités sont moins à plaindre que les actifs car leur retraite est versée tous les mois, « sans perte de salaire ».

III – Bilan financier

S. Aubert fait lecture des documents remis en séance.

Excédent de 1 471.14 €

Sur les subventions FDVA d'un montant de 11 500 € qui nous ont été accordées pour l'exercice 2020, 7 500 € seront reportés sur l'exercice 2021.

Y. Delcourt rappelle que nous avons bataillé avec Belambra pour les séjours à Borgo pour que la compagnie aérienne n'applique pas la pénalité de 75 € par personne que nous avons payée parce que le voyage pouvait avoir lieu. Nous l'avons annulé face aux désistements. Belambra nous a proposé de nous rembourser cette somme en la répartissant sur les 3 séjours à condition que ces séjours soient faits.

IV – Vote de la cotisation 2022

Y. Delcourt propose que la cotisation reste à 7€ pour 2022. Les recettes des spectacles Citrus et VB Productions devraient permettre d'éviter une augmentation.

Les administrateurs pensent qu'il serait mal venu de parler d'augmentation en ce moment.

MJ. Delsart aimerait avoir quelques informations concernant l'option « épidémies, pandémies » qui s'élève à 0.25€/personne, soit environ 3 500 € au total.

Y. Delcourt propose d'ajouter 3€ sur la facture des participants aux séjours ANCV. En effet, il est très difficile de savoir exactement qui voyage dans les clubs.

Le Conseil approuve la cotisation 2022 à 7€/adhérent. Elle sera proposée à l'approbation de l'assemblée générale.

VI – Election du tiers sortant Collège III

Les 2 personnes sont : JP. Noël, A. Boussat. A eux s'ajoute MJ. Delsart que Y. Delcourt souhaite prolonger dans ses fonctions.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

MJ. Delsart informe le Conseil qu'il serait souhaitable que d'autres personnes intègrent l'activité « dictée » afin de préparer « la relève ».

Y. Delcourt propose la candidature de B. Morice en tant qu'administrateur à GM, membre du Collège 3.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

V – Approbations des statuts et du règlement intérieur

Statuts FD

MJ. Delsart expose les modifications suggérées par la commission de relecture des statuts.

Ces statuts, validés par le conseil d'administration, seront proposés à l'AGE.

Statuts clubs

Le fait de prévoir une limite d'âge à 80 ans pour briguer un 1^{er} mandat ne veut pas dire que les personnes concernées sont trop vieilles pour gérer un club, tout dépend de leur dynamisme.

Loin de nous l'idée de fermer la porte aux anciens, il faut aussi se rendre compte que souvent ils n'organisent plus que des animations qui n'attirent pas les jeunes, telles que la belote et la pétanque.

Y. Delcourt précise qu'il ne serait pas souhaitable qu'une personne de 80 ans brigue un 1^{er} mandat de président

Concernant l'article 16, il est précisé que la mise en sommeil temporaire d'une association ne peut se faire qu'après une AGE avec la présence du président départemental, ou de son délégué dûment mandaté.

C. Couette voudrait que les membres du Bureau soient invités aux réunions au même titre que les responsables. Elle veut alerter sur le fait que certaines décisions importantes se discutent entre 4 personnes, alors qu'il y a des membres actifs non invités. MJ. Delsart pense que les clubs ont du mal à faire la différence entre le Bureau (PST + adjoints) et le conseil d'administration (Bureau + membres). C. Couette informe aussi que dans son club, les convocations sont faites la veille par téléphone, ce qui pose un problème évident de disponibilité. Y. Delcourt propose de venir avec M. Dalibard pour essayer d'expliquer le fonctionnement d'un club au conseil d'administration de Thuboeuf.

Un débat s'engage entre les administrateurs concernant les statuts dans les clubs. Il en ressort qu'il est important de faire valider les statuts au sein des clubs.

Statuts Territoires

A l'article 3, il est précisé que « *L'adhésion directe à l'association territoriale n'est ouverte aux habitants d'une commune n'ayant pas ou plus de club local que pour une durée maximale de 3 ans afin de créer un club nouveau ou se rattacher à un club voisin* ».

Après discussion, il est accepté de proposer aux clubs de moins de 50 adhérents de faire voter « *le président ou son représentant issu de son conseil d'administration* » lors de l'AG territoriale.

Statuts approuvés par le conseil d'administration.

A l'occasion de la pause déjeuner, Y. Delcourt donne des nouvelles de Claude Cromer, qui a contracté la Covid en fin d'année. Il donne son numéro de portable afin que ceux qui le souhaitent lui envoient un petit mot, il répondra à son rythme.

Tous les membres du Conseil sont ravis d'avoir de bonnes nouvelles à son sujet.

Une petite carte collective va circuler en séance ainsi que pour A. Boussat qui se remet de son intervention.

Règlement intérieur

Ch. Fleury signale qu'il n'est pas fait mention des formations SAGA.

Y. Delcourt intervient en disant que, suite à la démission de Georges Dufeu, il a participé à une réunion Sécurité routière à la Préfecture. Il a ainsi pu rencontrer le responsable pour le département et ils ont convenus de se revoir une prochaine fois pour remettre en route les formations sécurité routière auprès de nos clubs. Il a aussi appris qu'il est possible d'emprunter du matériel à la Préfecture.

Concernant le concours de pétanque national, la Fédération nationale a décidé d'offrir les lots au lieu de les demander aux fédérations, ce qui implique de nombreuses manipulations qui sont incompatibles avec la Covid 19. Après quelques modifications, le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

VII – Assemblées générales départementale (modalités)

Y. Delcourt rappelle que le Conseil de décembre a validé l'option d'une AG à distance.

Etant donné l'avancée de la pandémie et les difficultés à obtenir une salle, le Bureau a décidé d'organiser les AG 2021 par courrier.

Y. Delcourt lit le procès-verbal de l'assemblée générale 2020, que le Conseil approuve.

Monique lit le rapport d'activités. Après quelques précisions, il est validé.

Y. Delcourt lit son rapport moral, il est validé. L'AGE porte sur l'adoption des statuts FD.

VIII – Journées Nationales

Elles auront lieu du 25 au 28 mai 2021 à Carqueiranne dans le Var.

IX – Journée de la Forme et de la Convivialité

Afin d'être sûrs de pouvoir l'organiser, nous l'avons reportée au 17 septembre à Gorrion.

X – Point sur les formations PST, informatique et SAGA

PST

4 dates sont prévues : 15, 18, 23, 26 novembre. Les inscrits en 2020 ont déjà reçus un courrier les invitant à se positionner sur l'une des dates. Ch. Fleury et A. Boussat sont invités à participer à cette formation pour « se faire la main » une partie de la journée.

Informatique

Aucune date programmée à ce jour.

SAGA

JP. Noël a déjà organisé plusieurs formations en visio

XI - Spectacles VB Prod 2021 et Citrus en juin 2021

Citrus : 16 (Château-Gontier) et 17 (Gorrion) juin

VB Prod : 21 (Gorrion) et 22 (Château-Gontier) octobre, et 16 novembre (Bonchamp)

XII – Report de la finale départementale de dictée

23 septembre 2021

Va concerner les personnes sélectionnées en novembre 2019.

Faut-il prévoir des sélections territoriales en novembre 2021 pour l'année prochaine ?

MJ. Delsart rappelle qu'il serait bien d'avoir les adresses mails des candidats à la dictée afin que l'info passe plus facilement.

Le Conseil y est favorable ; ML. Delsart va voir les dates possibles pour Maryvonne Picaut et es disponibilités des salles MSA, en privilégiant novembre comme d'habitude.

XIII – Point sur les séjours ANCV

Lieux	Dates	Inscrits	
Bitche	8 au 15 mai	5	annulé
Borgo 1	5 au 12 juin	50	
Borgo 2	12 au 19 juin	42	
Grasse	12 au 19 juin	65	
Port Manech	19 au 26 juin	55	
Ambleteuse	19 au 26 juin	57	
St Jean de Sixt	26 juin au 3 juillet	41	
Belle Fontaine	21 au 28 août	14	
Obernai	28 août au 4 septembre	57	
Luz St Sauveur	29 août au 5 septembre	37	
Marseille	5 au 12 septembre	14	
Borgo 3	11 au 18 septembre	32	
Total		469	

- Annulation du séjour à Bitché par manque d'inscrits et maintien des 11 autres séjours.
- Envoi d'un courrier de confirmation cette semaine pour les 2 séjours de Borgo. Réponse pour le 19 février avec paiement du solde. Décision de maintien ou non. Seuil minimum de 40 personnes.
- Envoi d'un courrier de confirmation vers le 10 mars pour les 4 autres séjours de juin pour une réponse le 2 avril avec paiement du solde. Décision de maintien ou non. Seuil minimum de 40 personnes.
- Attendre juin pour se positionner sur les séjours de septembre.

XIV – Parole à Michel Dalibard, Président de l'Union régionale

La formation « Gestion des conflits » est programmée le 29 septembre 2021 à Angers au niveau régional. C'est plutôt une sensibilisation.

Une présentation de ce module sera ajouté à la formation « Les nouveaux administrateurs veulent savoir » pour donner envie aux participants de la suivre.

Participants : Y. Delcourt, M. Dalibard, Ch. Fleury et M. Hocdé

Formation « Les nouveaux administrateurs veulent savoir » les 8 et 9 décembre 2021 à Angers

Participants : M. Brunet, M. Divay, M. Picaut, B. Morice

Webinaire du 21 janvier sur le contrat Arcange. M. Dalibard s'est inscrit mais il n'a jamais été mis au courant que c'était complet. Malgré des mails à D. de Rauglaudre, il n'a jamais pu savoir pourquoi il n'a pas été informé, ni même s'il a bien eu lieu.

XV – Situation des adhésions en 2021

13 500 adhérents, soit 700 de moins qu'en 2020, mais il y a des clubs qui sont dans l'incertitude et qui ne nous ont pas fait part des non-adhésions éventuelles.

20% des cotisations payés (16 000 € sur 80 000 €)

Arrêt de Gesvres (38 adhérents)

Kit du Conseil départemental

Y. Delcourt lit le courrier de Monsieur O. Richefou. Il propose d'organiser une remise des cadeaux à l'occasion de la Journée de la Forme et de la Convivialité.

Une formation « Trésoriers » est organisée par le National le 24 novembre.

Journée salariés du jeudi 25 novembre midi au vendredi 26 midi

MJ. Delsart informe le Conseil que l'IFRA va organiser des webinaires sur l'extension « épidémies-pandémies » du contrat Arcange. Il est également prévu des versions enregistrées. Elle demande aux membres du CA de lui suggérer des idées de webinaire pour transmission à l'IFRA.

XVI – Tour de table

- Forcé : assemblée générale par courrier. Toutes les activités sont fermées. Problèmes sur la marche, que le responsable a organisée seul et sans respecter les consignes. F. Boishus a dû fermer l'activité.
- G. Brielles : Méral est à l'arrêt. Les cartes sont gratuites.
- M. Divay : rien au Territoire. Pas d'assemblée générale en 2020, essaie de voir s'il est possible de faire 2020 et 2021 en fin d'année.
- Ch. Fleury : distribution des cartes les 25 et 26 février. Adhésion à 10 euros au lieu de 15. Séjour début mai, mais personne ne s'inscrit pour le moment. Elle va faire la liste des + de 75 ans pour les inscrire à la vaccination, et s'engage à les emmener s'ils n'ont pas de moyen de transport.
- C. Couette : absolument aucun contact avec les clubs du Territoire.
- J. Elie : cartes gratuites. Le club ouvre la pétanque en suivant les consignes, tout se passe bien. 5-6 personnes pour la marche.

- Territoire Meslay : cartes gratuites
Problèmes dans le club d'Epineux : le Président est de la Sarthe, la secrétaire a un souci de santé ...
- Ch. Mauboussin : club sans activités. Distribution de la bûche en décembre, de la galette en janvier avec les cartes. Sur tous les inscrits, seuls 2 ont décidés de ne pas reprendre.
A voir Ste Suzanne
- M. Madiot : RAS, cartes offertes. Pas d'assemblée générale.
- M. Hocdé : status quo. Colis offert à Noël (vins, chocolats, bonbons). 14 nouveaux adhérents, 6 en prévision. Quelques personnes se retrouvent pour jouer à la pétanque, mais le club étant fermé pour le moment, elles ont été prévenues que c'était à leur compte. Assemblée générale en septembre si possible.
- JN. Brillet : redémarrage des activités en mai. Cotisation offerte aux adhérents 2020.

Y. Delcourt intervient en disant que GM53 ne s'imisce pas dans la gestion des clubs, et ne peut donc pas imposer la remise de la cotisation ou autres idées.

- M. Brunet : 13€ au lieu de 16€. 1 brioche offerte avec chaque cotisation. La marche est arrêtée, les gens y vont seuls. AG Territoire fin mars si possible.
- Y. Delcourt a distribué le repas de Noël avec le camion du traiteur. Les adhérents ont beaucoup apprécié. Assemblée générale fin mars si possible, en particulier pour faire voter les nouveaux statuts. 3 personnes n'ont pas repris la carte cause Covid.

Pour 2022, GM reprendra Tohapi à son compte. Une Commission sera créée à cette occasion. Tohapi nous amène des adhérents car les prix sont intéressants.

Le prochain Conseil est prévu le vendredi 11 juin 2021 dans les salles habituelles.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15h20.

La Secrétaire :

Le Président :

Monique BRUNET

Yvon DELCOURT